

LES MONTE-MATÉRIAUX

Composés en général d'un ou deux mâts, ils permettent de desservir plusieurs niveaux d'un bâtiment ou d'un échafaudage.

Ils ont des capacités et des dimensions de plate-forme qui permettent d'approvisionner toutes sortes de matériaux.

Ils sont interdits aux transports du personnel.

LES PLATES FORMES DE TRANSPORT

Elles sont conçues pour le transport des matériaux et du personnel l'accompagnant.

La conception de leur plate-forme et de leurs ouvertures permet le transport de matériaux volumineux non dépalettisés.

Pour des chantiers de hauteur moyenne ils constituent un moyen économique pour les approvisionnements des étages.

Leur vitesse est limitée à 12 m/min.

LES ASCENSEURS DE CHANTIER

Ce sont des appareils de levage motorisés, installés temporairement.

Ils desservent des paliers à l'aide d'une cabine ou d'une cage guidée par un ou deux mâts.

Ils desservent les niveaux d'un bâtiment ou d'un échafaudage à des vitesses importantes.

Ils permettent le transport d'un nombre important de personnes avec leur outillage.

RÉGLEMENTATION ET RECOMMANDATIONS

En partenariat avec la CNAM, la CRAMIF, l'INRS et l'OPPBTB, le Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement (SFECE) participe à l'élaboration de Recommandations* pour favoriser l'application des mesures législatives et réglementaires* nécessaires à la bonne mise en oeuvre et utilisation des plates-formes d'élévation, d'accès et de travail motorisées.

* Textes consultables sur le site Internet du SFECE

FORMATION ET DIPLÔMES

Les métiers liés à la mise en oeuvre des plates-formes suspendues et des plates-formes d'accès et de travail motorisées sont soumis au respect strict de règles de sécurité et d'exigences techniques définies par le champ normatif européen. L'installation, la maintenance, l'entretien et les vérifications périodiques exécutés par du personnel compétent assurent une fiabilité et une sécurité d'utilisation.

Ces métiers imposent au personnel de montage des acquis techniques spécifiques. Le Syndicat à travers les professionnels spécialistes de ces activités, a développé des référentiels de formation de monteur en prenant en compte les particularités de ces métiers. Deux référentiels de formation au montage de ces matériels ont ainsi été élaborés, dont l'un peut conduire à la délivrance d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

RETROUVEZ LA LISTE DES
PROFESSIONNELS DU SFECE
SUR LE SITE INTERNET :

www.echafaudage-coffrage-etaiement.org



SYSTÈMES D'ÉLEVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS



Prendre de la hauteur en toute sécurité

Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement

10 rue du Débarcadère, 75852 PARIS CEDEX 17

Tél. : 01 40 55 13 00 - Fax: 01 40 55 13 01

www.echafaudage-coffrage-etaiement.org

SÉCURITÉ, ERGONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

Les travaux en hauteur nécessitent des moyens d'accès, de transport et de travail bien particuliers. Les questions de sécurité, tant des utilisateurs que du public se trouvant à proximité sont centrales dans la mise en oeuvre des différentes solutions.

Les plates-formes d'élévation, d'accès et de travail motorisées répondent à ces critères : leur utilisation répond à des règles de sécurité bien particulières, encadrées par des normes et des réglementations, tant au niveau européen que national. En mécanisant les tâches de transport des personnes et des matériaux, ils en réduisent la pénibilité et en augmentent la rapidité d'exécution, améliorant ainsi les conditions de travail des utilisateurs et leur productivité.



LES PLATES-FORMES DE TRAVAIL SUSPENDUES MOTORISÉES

Suspendues par des câbles en acier, ces plates-formes nécessitent des dispositifs de suspension standards ou adaptés, suivant la configuration du chantier.

De conception légère et modulable elles constituent le meilleur outil de mécanisation de l'accès au poste de travail en termes de rapidité de mise en oeuvre.

Elles proposent un poste de travail ergonomique pour de nombreuses interventions de travaux légers en façade.

Les plates-formes suspendues motorisées peuvent aussi s'élever le long de deux mâts pour réaliser des travaux de façade. Grâce à leur conception modulaire, elles peuvent être installées et mises en oeuvre sans moyens lourds de manutention. L'élévation est assurée depuis la plateforme, équipée de treuils électriques et de sécurités intégrées.



LES PLATES-FORMES DE TRAVAIL MOTORISÉES SUR MÂTS

Ces plates-formes de travail s'élèvent le long d'un ou deux mâts pour réaliser des travaux de façade.

Elles permettent d'emporter des charges importantes à la hauteur précise du poste de travail, sans fatigue et en toute sécurité pour les personnels.

Elles permettent de positionner à la bonne hauteur un espace de travail spacieux offrant à la fois un stockage des matériaux, le transport des outillages tout en ménageant une surface de circulation et de travail ergonomique pour les personnels.

Grâce à leur conception modulaire (en épousant l'architecture de la façade) elles peuvent être installées et mises en oeuvre sans moyens lourds de manutention, l'élévation étant réalisée depuis la plateforme elle-même en toute sécurité.

